



RÉSOLUTION

Adoptée en AG le 5 septembre 2020 à Valangin

Atteindre au plus vite le potentiel photovoltaïque du canton

En 2019, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) le confirmait : la transition énergétique suisse est possible avec une multiplication par cinq du rythme de déploiement du photovoltaïque*. L'OFEN parlait alors d'un potentiel de 67 milliards de KWh (67 TéraWattheures) dont plus d'1 TWh dans le canton de Neuchâtel, soit exactement notre consommation électrique.

Pourtant, sans présumer de la politique fédérale à venir, la politique cantonale reste sur la retenue. En effet, dans la conception directrice de l'énergie proposée par le Conseil d'Etat, l'évaluation du potentiel solaire neuchâtelois ne serait que de 0,18 TWh. De plus, le débat du 1er septembre 2020 au Grand Conseil en lien avec la nouvelle loi sur l'énergie a démontré encore une fois la frilosité de nos autorités. En effet, malgré le satisfecit de l'exécutif, les mesures proposées ne permettront pas d'atteindre nos objectifs énergétiques dans les temps, alors que les technologies solaires sont mûres et abordables.

Les Verts neuchâtelois appellent donc toutes les actrices et tous les acteurs concerné-e-s à s'engager sans retenue, afin de mettre en valeur le plus rapidement possible l'énorme potentiel solaire dont nous disposons.

1. Les propriétaires :

- ✓ à couvrir l'entier de la surface exploitable de leurs toits de capteurs photovoltaïques.
- ✓ à adapter leur consommation à la production solaire.

2. Les architectes et ingénieur-e-s :

- ✓ à faire preuve d'innovation pour intégrer un maximum de surfaces photovoltaïques efficaces dans leurs projets.

3. Les entreprises d'installation :

- ✓ à former et engager du personnel compétent pour répondre aux défis liés à la transition énergétique.
- ✓ à encourager les maîtres d'ouvrage à couvrir complètement leurs surfaces exploitables de toiture.

4. Les entreprises de distribution d'électricité :

- ✓ à distribuer prioritairement de l'électricité solaire produite localement.
- ✓ à garantir un prix de rachat aussi élevé que possible aux productrices-teurs indépendant-e-s.
- ✓ à investir dans des installations et parcs solaires sans autoconsommation sur des surfaces de toiture non-exploitées.
- ✓ à offrir à toute leur clientèle de propriétaires d'exploiter la part résiduelle non valorisée de leur potentiel photovoltaïque.

5. Les gestionnaires de réseaux :

- ✓ à adapter leur réseau et leur système de stockage afin de faire face à l'afflux des nouvelles énergies renouvelables.
- ✓ à proposer une tarification du réseau favorable aux énergies produites et consommées localement.

LES VERTS NEUCHATELOIS

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 852 07 26, info@verts-ne.ch, www.verts-ne.ch

- 6. Le Conseil d'Etat :**
 - ✓ à proposer sans délai de nouvelles lois visant à soutenir, voire à imposer, la pose de capteurs solaires autant sur les nouvelles constructions que sur le parc des bâtiments existants.
 - ✓ à proposer des objectifs de croissance du parc solaire cantonal, en assurer le suivi, afin de corriger et adapter les mesures cantonales en fonction des résultats.
- 7. Les communes :**
 - ✓ à soutenir et être exemplaires en matière de production photovoltaïque en investissant elles-mêmes dans des installations, ou en mettant à disposition leurs toitures pour des projets participatifs.
 - ✓ à utiliser leur fonds d'énergie comme levier pour stimuler le marché local.
- 8. La Confédération :**
 - ✓ à lancer un véritable « plan solaire » qui vise à exploiter cet énorme potentiel énergétique indigène.
 - ✓ à offrir des conditions cadres stables et prévisibles aux particuliers/ères et investisseurs/euses, afin de les inciter à réaliser leurs installations sans avoir à prendre de risques démesurés, notamment en garantissant un prix de rachat de l'électricité photovoltaïque minimal suffisant.
- 9. Les banques, institutions de prévoyance, tiers investisseurs :**
 - ✓ à proposer des modèles économiques permettant à tou-te-s les propriétaires d'installer une surface maximale de capteurs solaires.
- 10. Les actrices/eurs du marché de l'électricité :**
 - ✓ à renoncer à « verdir » de l'électricité en achetant des certificats étrangers bon marchés au détriment de l'électricité renouvelable locale.
- 11. Les locataires :**
 - ✓ à consommer de l'énergie verte régionale, exiger la pose de capteurs solaires dans leur coopérative ou immeuble d'habitation, participer à des projets de centrales participatives dans leur région, installer un panneau solaire sur leur balcon.

* <https://www.bfe.admin.ch/bfe/fr/home/actualites-et-medias/communiqués-de-presse/mm-test.msg-id-74641.html>

Référence : Swissolar, Six pistes de réflexion pour le déploiement du photovoltaïque en Suisse
https://www.swissolar.ch/fileadmin/user_upload/Tagungen/PV-Tagung_2019/Medien/PVT19_Pistes-reflexion_Swissolar.pdf

CONTACTS

Patrick Herrmann, président des Verts neuchâtelois
Patrick.Herrmann.GC@ne.ch, tél. mobile : 079 320 16 28

Diego Fischer, député, membre de la commission énergie du GC
Diego.Fischer.GC@ne.ch, tél. mobile : 077 466 86 26

LES VERTS NEUCHATELOIS

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 852 07 26, info@verts-ne.ch, www.verts-ne.ch